



CYCLOTOURISTES

DU DEMI – SIÈCLE

Association internationale fondée en 1951

COMPTE-RENDU N° 91 DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU MARDI 12 MARS 2024
Siège de la Fédération Française de CycloTourisme à Ivry-sur-Seine

MEMBRES PRESENTS

Mmes Ghislaine BASSO, Marie-Christine BERTRAND, Denise DEVOUGE, Agnès PREMPAIN,
Claudine VOGT BOEHM

MM. Jacques FERRY, Didier FONTAINE, Daniel GEORGES, Alain GRANJON, Gérard JACQUIN,
Dominique MONEY

MEMBRES EXCUSES

MM. Laurent GUTH, Yves BOVET

1. Approbation du compte rendu n°90

Le CR est approuvé à l'unanimité

2. Point sur les adhésions : Agnès Prempain

L'association compte 531 adhérents. (Hommes : 277 ; Féminines : 254)

La moyenne d'âge est en moyenne de 74 ans. Il y a eu 69 non renouvellements, mais 50 nouvelles adhésions, soit une baisse de 19 membres par rapport à l'effectif de l'année précédente.

3. Point financier : Alain Granjon

Le DS affiche un produit de **104 876 €** réparti comme suit :

Séjours :	71 433
Adhésions :	8 742
Licences :	6 884
Boutique	72
Publicité :	600
Renoncement :	13 052
Reliquat séjours :	1 142
Divers :	71

Charges : 106 399 €

Bulletin :	3 778
Affranchissement :	2 137
Licences	6 602
Bureautique	69
A G	3 388
Délégués	97
Boutique	7 426
Reliquat séjours	10 050
Renoncement	13 052
Assurance	340
Divers :	911

Livret : 76 000 €

Le trésorier souhaite cesser ses fonctions en novembre 2024, mais deviendrait trésorier adjoint.
Quid du remplacement de la trésorière adjointe Marie-Christine Bertrand, en 2025 ?

Demande de subvention à la Ville de St Etienne

La demande a été faite et validée, mais pas de réponse pour l'instant

4. Point sur les tenues : Dominique Money

Dominique a apporté un échantillon des nouveaux modèles cuissard et maillot afin de se rendre compte de la qualité de la fabrication, des couleurs et du nouveau graphisme.

Le devis précédemment signé a été accepté, malgré une augmentation de la part du fournisseur, qui est revenu au prix proposé au départ.

Il n'y a pas de maillots femmes sans manches.

Il est convenu que les anciennes tenues seraient vendues à 10€ pièce (sauf pour les vestes thermiques 20€) et que chaque article des nouvelles tenues bénéficierait d'une réduction de 10€.

Dominique récupèrera le stock existant et fera une vente pendant les séjours auxquels il participera.

Ci-dessous, tableau du tarif des tenues Kony 2024 (prix de vente)

MAILLOT Masculin	48,00 €
MAILLOT Masculin M Longues	56,00 €
COUPE VENT avec Poches	50,00 €
COUPE VENT sans Poches	45,00 €
CUISSARD sans Bretelles	63,00 €
CUISSARD avec bretelles	77,00 €
CORSAIRE	70,00 €
COLLANT Long H	80,50 €
COLLANT Long F sans Bretelles	70,00 €
VESTE Thermique	86,00 €

5. Point sur le site Internet : Gérard Jacquin et Agnès Prempain

Pour l'instant, statu quo. Il faudrait (peut-être) changer d'hébergeur pour le site.

OVH ou KALISPORT ? (ce dernier proposé par Agnès).

Il y aura un coût également, mais pour l'instant les tarifs ne sont pas connus.

A suivre

6. Point sur les séjours 2024

Du samedi 21 au dimanche 28 avril à Aubigny-sur-Nère (Cher) Organisateur : Didier Fontaine

213 inscrits (y compris non-pédalant) 4 MH et 123 emplacements campeurs

Il y a eu un désistement (raison de santé) mais un remplaçant a pu être trouvé.

4 parcours sont déjà réalisés. Fin mars Didier F. ira faire une reconnaissance des parcours et contactera le directeur du camping pour finaliser quelques points (tarif apéro par ex.)

Il faudra avertir le Codep (AG) et les parcours devraient être envoyés à Carlo Ferrari.

Du dimanche 16 au samedi 22 juin à Martres-Tolosane (Haute Garonne)

Organisateur : Dominique Money

166 inscrits (71 pour la journée tourisme) et 104 inscrits pour le repas (cochon de lait)

Logement en chalets. Camping : places à partager (elles sont assez grandes) mais veiller qu'il y ait assez de branchements électriques pour chacun

Pas de réponse de la mairie pour l'instant

Comme déjà noté, cet établissement héberge des mariages déjà à partir du vendredi, raison pour laquelle le séjour est un peu plus court

A noter :

18^{ème} semaine européenne de l'UECT au Portugal (Vila Pouca de Aguiar) du 29 juin au 6 juillet 2024

Du samedi 7 septembre au samedi 14 septembre à La Palmyre (Charente Maritime)

Organisateur : Jacques Ferry

Malheureusement, Touristra Sodistour est en liquidation judiciaire et devrait être racheté par Miléade (vente prévue le 12 mars)

Date butoir : 15 avril si la vente est effective

Il n'y aura pas d'impact financier si le séjour doit être annulé.

Séjour pour 155 personnes en tout (20 MH) et camping (95 personnes : il faudra attendre le feu vert de Jacques F. si leur inscription est maintenue)

A ce jour, 35 personnes ont signé sur 50 prévues au contrat.

Si le séjour est maintenu, les parcours seront réalisés par Jacques F. (seul) car Alain Gauthier qui s'était proposé pour une aide a déclaré forfait. On pourrait faire appel à des cyclistes locaux ou à des délégués sur place.

Attention : certaines pistes dites « cyclables » sont dangereuses (Agnès P. dixit)

7. Séjour Neige

Valloire (Savoie) – janvier 2025 – Responsable : Catherine Balacey

A partir de 2026, il n'y aura plus de parution séjour neige dans la revue du Demi-Siècle pour plusieurs raisons.

Premièrement, le DS ne doit pas excéder 3 séjours par an. Deuxièmement, ce séjour compte peu de cyclos (il s'agissait tout d'abord des « amis » du Demi Siècle). Troisièmement, il est arrivé que des inscriptions soient faites avant la parution dans la revue, ce qui n'est pas admissible. Il ne doit pas y avoir « anticipation » : les inscriptions doivent se faire au moment où le bulletin paraît.

Après discussion, un avis positif du CD est donné pour supprimer la parution du séjour neige dans la revue. Si un séjour neige est organisé, il devra l'être par une personne (ou plusieurs) en dehors du DS.

8. Propositions séjours 2025 - 2026

Du dimanche 4 au dimanche 11 mai 2025 : Forges les Eaux (Seine Maritime)

Organisateur : Laurent GUTH

Env. 523 € la semaine +camping

Du dimanche 15 au dimanche 22 juin 2025 : Millau (Aveyron)

Organisateur : Dominique Money

Hôtel au bord du Tarn + camping

Env. 570 € la semaine en DP

Septembre 2025 (date à confirmer) Damvix (Vendée) Organisateur : Jacky Alamôme
Situé dans le Marais poitevin
Env. 422 € la semaine + camping à proximité

2026 :

Buis-les-Baronnies (Drôme)

Organisateur : Laurent Guth

(un séjour a été fait dans cette région il y a 7 ans – Ghislaine Basso)

Vallon-Pont-d’Arc (Ardèche)

Organisateur : Patrick Le CAVELIER

9. Règlement intérieur

Dans le règlement intérieur des cyclotouristes du DS (modifié à l’issue de l’AG du 21 novembre 2009), il est indiqué au paragraphe « séjours » que les non-pédalant doivent participer à hauteur de 6€ sauf s’ils ont une licence FFCT ou FBC.

Après discussion, le Comité décide que les non-pédalant, pour des raisons d’assurance, devront être en possession d’une licence FFCT ou FBC. De ce fait, il n’y aura plus de distinguo entre les participants, ce qui devrait simplifier la partie assurance si un dommage / accident survenait.

10. Réglementation fédérale sur les parcours

Agrément tourisme

A la suite d’une réunion avec la responsable des séjours de la FFCT, Patricia Leroux, et pour être en conformité avec les règlements fédéraux, il a été convenu de nouvelles règles au sein de notre association. Tout d’abord, nous devons prendre l’immatriculation tourisme auprès de la Fédération. Ceci entraîne que, pour participer aux séjours Demi-Siècle, tous les participants devront être licenciés à la FFCT, option petit braquet minimum.

De plus, lors de chacun de nos séjours, il faudra la présence d’un moniteur diplômé. Si des adhérents sont déjà titulaires de ce diplôme, merci d’en informer le comité. Si d’autres personnes désirent le passer, ce n’en sera que mieux. Cela peut aussi se faire par V A E (Validation des Acquis de l’Expérience) Déjà titulaires d’un diplôme : Alain G., Marie-Christine B., Carlo Ferrari (et peut-être d’autres encore)

Pour rappel, l’agrément tourisme consiste à verser 4% à la Fédération si la somme de 76 000€ est dépassée. L’immatriculation tourisme doit se faire via la Fédération et est gratuite mais il n’y a pas de publicité des séjours DS dans la revue FFCT.

Sécurité lors des séjours (point soulevé par Jacques F.)

Il n’y a plus besoin de faire une déclaration à la Préfecture lors de nos séjours.

Mais étant donné le grand nombre de participants aux séjours, il va de soi que certaines règles de sécurité sont de rigueur. Les groupes ne devraient pas dépasser 20 personnes (voire moins) et il faut respecter le code de la route (2 cyclistes de front maximum), en file indienne de préférence et ne pas s’arrêter n’importe où et gêner la circulation. Si plusieurs groupes se suivent, une distance de sécurité s’applique de façon que les véhicules qui doublent puissent se rabattre. Cela est difficile à faire respecter même si, dans chaque groupe, il y a un « capitaine » pour rappeler les consignes. La présence d’un moniteur pourra (peut-être) faire évoluer les comportements et contribuer ainsi à la sécurité des groupes constitués.

11. Départ et remplacement de délégués

Pays de Loire – (85 Vendée): Roland TURCAUD (remplacera Edouard Constantin)

Occitanie – (30 Gard 34 Hérault) Départ de Francis BARTHELEMY

Occitanie – (09 Ariège 11 Aude 66 Pyrénées O) Laurent HERVE reprendrait les deux départements ci-dessus ?

Centre Val de Loire – (18 Cher 36 Indre 45 Loiret 58 Nièvre) : délégué actuel Alain VADROT (départ ?)

Benoit Grosjean (Loiret) se propose de chercher un délégué pour cette région

Bourgogne Franche Comté – (21 Côte d'Or 71 Saône-et-Loire 89 Yonne) Absence de délégué

Normandie - (27 Eure 76 Seine-Maritime) Départ d'Yves DUDORET – Remplacement ?

Hauts de France – (02 Aisne 60 Oise 80 Somme) Départ d'Yves DUDORET - Remplacement ?

12. Pâques en Provence

Pernes-les-Fontaines (Vaucluse) 30- 31 mars - 1^{er} avril 2024

Responsable : Jacques Ferry

Barnum, banderole DS, tables et chaises, cahier de présence

Remise de la revue aux nouveaux

17 :00 : Pot

Parcours sur le site

13. Semaine Fédérale

Roanne (Loire) du 20 au 28 juillet 2024

Présence de Dominique Money et Christiane Joubert

Banderole DS à récupérer par Dominique M. lors du séjour à Martres-Tolosane

14. Célébration des 75 ans de l'association

Le 12 mai 2026, l'association du Demi-Siècle, fondée en 1951, fêtera ses 75 ans d'existence.

Prévoir un numéro spécial à cette occasion ou autre proposition

15. Président d'honneur

Le comité propose de nommer Laurent Guth Président d'Honneur

Un cadeau lui sera remis lors de l'Assemblée Générale prévue au mois de novembre 2024

16. Divers

Dominique M. souhaite mettre l'accent sur la différence entre « séjour » et « rencontre »

Voir courriel du 18 novembre 2023 : au-delà de 3 jours, il ne s'agit plus d'une « rencontre » mais d'un séjour. Le DS ne peut organiser que 3 séjours par an, et donc décline toute responsabilité en cas d'une « rencontre » excédant 3 jours.

Trésorerie :

Alain G. fait part d'un déficit de 12 000€ dû au fait qu'il y a moins de résidents, plus de campeurs et moins d'adhérents également.

Dans son courriel du 5 décembre 2023, Dominique M. a expliqué aux délégués qu'une part importante du financement des séjours est produite par les gratuits et autres remises concédées par les différents prestataires (villages vacances, journées tourisme). Le reste est apporté par les 15€ de frais de dossier. Afin de gérer plus équitablement la tarification des séjours, et du fait qu'il y a une proportion de plus en plus importante de campeurs et de mobil-homes, il a été décidé qu'à partir de 2025, **TOUS** les participants paieront des frais de dossier plus importants et les gratuits et remises seront déduites du tarif des résidents. Cela permettra de mieux gérer nos comptes.

Ce point pourra être discuté lors de l'Assemblée Générale

Augmentation des frais de dossier : 20, 25 ou 30 € ?

La Palmyre : Demande de remboursement des frais pour reconnaissance de parcours à Alain Gauthier (présentée par Jacques Ferry)

Fournir les pièces justificatives pour une renonciation

Rectification au point XI – vote des différents rapports (AG du 14 novembre 2023 à St Etienne) :

A la suite d'un échange de courriels entre le Président et Catherine Bourdalé

1 abstention et non un vote contre en ce qui concerne la partie budget

(demande de remboursement pour une chambre simple facturée comme une chambre double)

réponse négative de la part du Président mais pas de réaction à ce jour

La séance est clôturée à 15 :40

Le Président,
Dominique Money

La Secrétaire
Denise Devouge